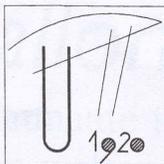


Cont. 26/13.01.2010

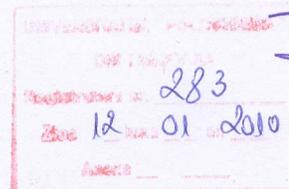


**UNIVERSITATEA "POLITEHNICA" DIN TIMIȘOARA  
ROMÂNIA  
DEPARTAMENTUL PENTRU PROGRAME ȘI RELAȚII INTERNAȚIONALE**

Adresa de corespondență: P-ța Victoriei Nr. 2, 300006 Timișoara, România  
Telefon: +40 256 403033, Fax: +40 256 403033, E-mail: lia.dolga@rektorat.upt.ro

Către:

**Facultatea de Arhitectură  
Facultatea de Automatică și Calculatoare  
Facultatea de Chimie Industrială și Ingineria Mediului  
Facultatea de Construcții  
Facultatea de Electronică și Telecomunicații ✕  
Facultatea de Electrotehnică și Electroenergetică  
Facultatea de Hidrotehnică  
Facultatea de Inginerie din Hunedoara  
Facultatea de Management în Producție și Transporturi  
Facultatea de Mecanică  
Departamentul de Bazele Fizice ale Ingineriei  
Departamentul Comunicare și Limbi Străine  
Departamentul de Matematică  
Departamentul Pregătirea Personalului Didactic  
Centrul de Informare și Consiliere a Studenților**



Vă transmitem o serie de informații privind **bursele de excelență Wallonie-Bruxelles Internațional 2010** pentru a le comunica potențialilor beneficiari.

Bursele de excelență Wallonie-Bruxelles se adresează absolvenților de masterat sau cercetătorilor interesați să urmeze un program de cercetare, doctoral sau post-doctoral. Printre domeniile prioritare se numără transportul și logistica, ingineria mecanică, științele vieții, industria agro-alimentară și aeronautica. Orice alt domeniu va fi luat în considerare, inclusiv științele umane, fundamentale sau aplicate.

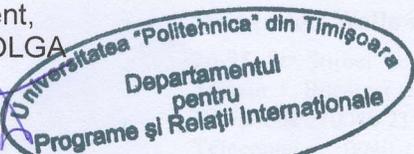
Vor fi oferite două tipuri de burse:

- burse doctorale sau postdoctorale cu o durată minimă de 1 an, care se pot reînnoi de maxim 2 ori. Termen limită: 1 martie 2010.
- burse de cercetare, doctorale sau postdoctorale, de scurtă durată (între 1 și 3 luni). Termene limită: 1 februarie (stagii în perioada iunie-septembrie 2010), 1 mai (stagii în perioada octombrie 2010 – ianuarie 2011) și 1 octombrie (stagii în perioada februarie – mai 2011).

Pentru mai multe informații vă rugăm să consultați materialele anexate.

Vă mulțumim pentru colaborare.

Director departament,  
Prof. Dr.ing. Lia DOLGA



# Wallonie-Bruxelles

Communauté française de Belgique  
Région wallonne de Belgique

La Déléguée

Bucarest, le 14 décembre 2009

A l'attention de Monsieur Nicolae ROBU  
Recteur  
Université Polytechnique de Timisoara  
Str. Piata Victoriei nr 2, 300 006 Timisoara

Réf : FR/GD – 274/2009

**Objet : Appel à candidature – Bourses d'excellence IN-Wallonie-Bruxelles International 2010**

Monsieur le Recteur,

Wallonie-Bruxelles International lance en 2010 un nouveau programme de bourses d'excellence qui permet d'effectuer des programmes de recherche, de doctorat et postdoctorat dans des universités de la Communauté française de Belgique.

Les bourses d'excellence **IN-Wallonie-Bruxelles International** s'adressent à des ressortissants étrangers diplômés d'une institution d'enseignement supérieur de niveau master II ou à des chercheurs désireux d'effectuer un programme de recherche, de doctorat ou post-doctorat dans un des domaines jugés prioritaire par les universités de la Communauté française de Belgique.

Des informations complètes sur le type de bourses, le profil des candidats, le dossier de candidature et la manière de postuler à ce type de bourses sont disponibles dans le dossier d'information ci-joint.

J'aimerais attirer votre attention sur les **délais d'introduction** des candidatures:

- pour les **bourses de niveau doctoral ou postdoctoral** d'une durée de 1 an minimum: **1er mars 2010** pour l'année universitaire 2010-2011;
- pour les **bourses de recherches**: **1er février 2010** pour les séjours prévus entre juin et septembre 2009, **1er mai 2010** pour les séjours prévus entre octobre 2010 et janvier 2011, **1er octobre 2010** pour les séjours prévus entre février et mai 2011.

## Ambassade de Belgique

Bd. Dacia 58  
Secteur 2 Bucarest  
(Roumanie)

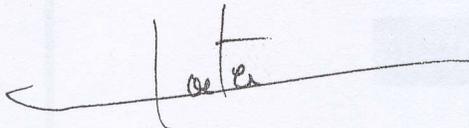
## Délégation Wallonie-Bruxelles

26-28, Str. Știrbei Vodă (3<sup>ème</sup> étage)  
Secteur 1, Bucarest (Roumanie)  
Téléphone : (0040.21) 314 06 85 et 65  
Télécopieur : (0040.21) 314 06 47  
Mél : walbru.bucarest@rdsmail.ro



Les personnes intéressées peuvent obtenir des renseignements complémentaires concernant ce programme de bourses auprès de la Délégation Wallonie-Bruxelles à Bucarest, personne de contact Gabriela Dobre, tél.: 021 314 06 65 ou courriel gabrielawbb@rdsmail.ro ou directement auprès de Wallonie-Bruxelles International – Service Bourses d'excellence, personne de contact Eric Vandelook, courriel e.vandelook@wbi.be, site Internet www.wbi.be.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de ma considération distinguée.



Fabienne REUTER

Annexe : dossier d'information bourses IN-Wallonie-Bruxelles International

### bourses d'excellence IN-Wallonie-Bruxelles International (IN-WBI)

Dans un contexte de mobilité et de mondialisation accrues, un nouveau programme de bourses vient d'être mis sur pied par Wallonie-Bruxelles International (WBI).

Ce programme privilégie les pôles de compétitivité déterminés par le plan MARSHALL, plan initié par la Région wallonne de Belgique.

Il veut permettre l'accueil, par nos Universités, d'universitaires émanant d'institutions d'excellence.

#### Ce programme

est destiné à des ressortissants étrangers, diplômés d'une institution étrangère d'enseignement supérieur de niveau master II ou de formation équivalente au master II ou possédant le titre de docteur reconnu et jugé équivalent au niveau master ou docteur par les Autorités compétentes de Wallonie-Bruxelles et désireux d'effectuer une spécialisation ou des recherches dans les Universités de Wallonie-Bruxelles reconnues ou subventionnées par la Communauté française de Belgique.

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à remplir un dossier de candidature joint au présent appel à candidature que vous pouvez vous procurer :

- à l'adresse courriel : [e.vandelook@wbi.be](mailto:e.vandelook@wbi.be)

- par courrier : WBI - Service des Bourses d'excellence - 2, place Saint-Jacques 2  
1050 Bruxelles



## APPEL A CANDIDATURE

Année civile 2010 (bourses de 1 à 3 mois)  
Année universitaire 2010-2011 (Bourses de 1 an minimum)

Programme de  
bourses d'excellence *IN-Wallonie-Bruxelles International (IN.WBI)*

Dans un contexte de mobilité et de mondialisation accrues, un nouveau programme de bourses vient d'être mis sur pied par Wallonie-Bruxelles International (WBI).

Ce programme privilégie les pôles de compétitivité déterminés par le plan MARSHALL, plan initié par la Région wallonne de Belgique.

Il veut permettre l'accueil, par nos Universités, d'universitaires émanant d'institutions d'excellence.

### **Ce programme**

est destiné à des ressortissants étrangers, diplômés d'une institution étrangère d'enseignement supérieur de niveau master II ou de formation équivalente au master II ou possédant le titre de docteur reconnus et jugés équivalents au niveau master ou docteur par les Autorités compétentes de Wallonie-Bruxelles et désireux d'effectuer une spécialisation ou des recherches dans les Universités de Wallonie-Bruxelles reconnues ou subventionnées par la Communauté française de Belgique.

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à remplir un dossier de candidature joint au présent appel à candidature que vous pouvez vous procurer :

- à l'adresse courriel : [e.vandelook@wbi.be](mailto:e.vandelook@wbi.be)
- par courrier : WBI - Service des Bourses d'excellence- 2, place Saintelette à 1080 Bruxelles



Wallonie Bruxelles International  
Service des bourses d'excellence  
2, Place Saintelette - 1080 Bruxelles  
Tél. : 02/421.82.09 ou 02/421.83.94- Fax: 02/421.86.55  
Courrier électronique : e.vandeloek@wbi.be - Site internet : <http://www.wbi.be/etudierouenseigner>

Bourse d'excellence  
*IN-Wallonie-Bruxelles International (IN.WBI)*

**A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE REMPLIR LE DOSSIER DE  
CANDIDATURE**

Ce programme de bourse d'excellence IN.WBI est destiné :

à des diplômés de niveau master II ou de formation équivalente au master II ou possédant le titre de docteur ou chercheurs étrangers pour l'accomplissement de programmes de type doctoral ou post-doctoral dans une Université de Wallonie-Bruxelles reconnue ou subventionnée par la Communauté française de Belgique dans des domaines ou secteurs ciblés en particulier avec les pôles d'excellence des Universités de la Communauté française.

Tout autre domaine pourra être pris en considération, qu'il s'agisse des sciences humaines , fondamentales ou appliquées.

- Le dossier doit impérativement comporter le sceau du chef de l'établissement dont le candidat est diplômé de niveau master.
- Les dossiers incomplets seront irrecevables.
- Toute autre source de financement public est incompatible avec l'octroi d'une bourse *d'excellence IN-Wallonie-Bruxelles International (IN.WBI)*.
- Dans toute correspondance avec WBI, veuillez indiquer le type de bourse pour lequel vous avez postulé ainsi que le pays de destination.

## - Pièces à joindre au dossier :

- Curriculum vitae EUROPASS. A télécharger à l'adresse suivante :  
[http://europass.cedefop.europa.eu/europass/home/vernav/Europass+Documents/Europass+CV/navigate.action?locale\\_id=3](http://europass.cedefop.europa.eu/europass/home/vernav/Europass+Documents/Europass+CV/navigate.action?locale_id=3) (voir dossier)
- Cadre européen de référence des langues (CECR) - (voir dossier)
- Lettres de recommandation émanant du corps professoral (deux minimum). Celles-ci peuvent être envoyées par courrier électronique ou postal directement à WBI.
- Copie de la lettre d'invitation ou de l'accord de principe relatif à votre accueil émanant d'un laboratoire ou d'un département d'une Université de Wallonie-Bruxelles (concernant les séjours postdoctoraux) ou la lettre d'admission émanant d'une Université de Wallonie-Bruxelles et vous autorisant à vous inscrire à une formation débouchant sur l'obtention d'un diplôme (concerne les séjours doctoraux) (**IMPORTANT**).
- Copie du diplôme final obtenu dans l'enseignement supérieur.
- Relevé des notes des trois dernières années d'études dans l'enseignement supérieur (en fonction des exigences de l'Université d'accueil)
- Publications éventuelles.

## **Profil du candidat**

Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau master II ou de formation équivalente et/ou de docteur délivrés par une institution étrangère reconnu et jugé équivalent au niveau master II par les Autorités compétentes de Wallonie-Bruxelles. Ce diplôme doit permettre d'entamer un programme doctoral ou postdoctoral dans une Université de Wallonie ou de Bruxelles qu'il convient de contacter à ce sujet. Vous trouverez la liste de celles-ci à l'adresse suivante :  
<http://www.ciuf.be/cms/loffre-denseignement.html> ou <http://www.studyinbelgium.be/>

## **Types de programme**

Octroi de

- bourses de niveau doctoral ou postdoctoral d'une durée de 1 an minimum, renouvelables au maximum deux fois.
- bourses de recherche de niveau doctoral ou postdoctoral de courte durée de 1 à 3 mois ; celles-ci ne peuvent servir au financement de recherche sur le terrain.

## **Domaines**

Dans le but d'appuyer les différents pôles de compétitivité du plan MARSHALL, les domaines privilégiés seront :

- transport et logistique
- génie mécanique
- sciences du vivant
- agro-industrie
- aéronautique-spatial

Tout autre domaine pourra être pris en considération, qu'il s'agisse des sciences humaines, fondamentales ou appliquées.

## Pays concernés

Tout pays peut être pris en considération.

## Introduction des candidatures

**Remarque importante** : lors de l'introduction de la demande, il est indispensable de joindre à celle-ci l'accord de principe de l'institution d'accueil de Wallonie-Bruxelles (voir plus haut).

Le dossier est à renvoyer par le candidat à WBI :

soit par courrier : EIWB – Service des Bourses d'excellence – A l'attention de Eric VANDELOOK -2, place Saintelette à 1080 Bruxelles.

Un accusé de réception sera envoyé au plus tard 1 mois après la date limite d'introduction des candidatures. Si passé ce délai, vous n'aviez reçu aucune confirmation, merci de prendre contact avec nos services.

soit par courriel : [e.vandelook@wbi.be](mailto:e.vandelook@wbi.be)

Un accusé de réception sera envoyé au plus tard 1 mois après la date limite d'introduction des candidatures. Si passé ce délai, vous n'aviez reçu aucune confirmation, merci de prendre contact avec nos services.

## Délais d'introduction des candidatures

☛ pour les bourses de niveau doctoral ou postdoctoral d'une durée de 1 an minimum: au **1<sup>er</sup> mars 2010** pour l'année universitaire 2010-2011 et le **1<sup>er</sup> mars 2011** pour l'année universitaire 2011-2012.

☛ Pour les bourses de recherches : 3 fois par an

- pour les séjours prévus entre juin et septembre 2010 : au 1<sup>er</sup> février 2010
- pour les séjours prévus entre octobre 2010 et janvier 2011 : au 1<sup>er</sup> mai 2010
- pour les séjours prévus entre février et mai 2011 : au 1<sup>er</sup> octobre 2010

## Sélection

WBI opère la sélection des candidatures en collaboration avec l'ensemble des partenaires scientifiques, académiques et institutionnels concernés par le programme.

En principe, La décision interviendra au plus tard :

pour les bourses de niveau doctoral ou post-doctoral d'une durée de 1 an minimum : au 15 juillet

### Pour les bourses de recherches :

- pour les séjours prévus entre juin et septembre 2010 : au 20 mai 2010
- pour les séjours prévus entre octobre 2010 et janvier 2011 : au 21 septembre 2010
- pour les séjours prévus entre février et mai 2011 : au 22 janvier 2010

### **Visa**

La demande de visa devra être accomplie par le récipiendaire auprès du Poste diplomatique belge de son pays. A cet effet, il recevra de WBI l'attestation d'obtention de la bourse pour lui faciliter ses démarches.

### **Modalités financières**

1. bourses de niveau doctoral ou post-doctoral d'une durée de 1 an minimum
  - a. Montant mensuel : de 1.200 € couvrant les frais de subsistance, le logement, les ouvrages didactiques, les frais de déplacements à l'intérieur du pays et les frais de thèse ;
  - b. Prise en charge par WBI d'un seul billet d'avion aller-retour ;
  - c. Prise en charge par WBI de l'affiliation à la police « Soins de santé » pour les ressortissants en dehors de l'espace économique européen;
  - d. Prise en charge par WBI de l'affiliation à la police « Responsabilité civile »
  - e. Prise en charge par WBI des frais d'inscription à concurrence d'un montant maximum de 837 € (doctorat) ou de frais administratifs de 500 € (postdoctorat).
2. bourses de recherche de courte durée (1 à 3 mois).
  - a. Montant mensuel : 1.300 € couvrant les frais de subsistance, le logement, les ouvrages didactiques et les frais de déplacements à l'intérieur du pays ;
  - b. Prise en charge par WBI d'un seul billet d'avion aller-retour ;
  - c. Prise en charge par WBI de l'affiliation à la police « Soins de santé » pour les pays en dehors de l'Espace économique européen ;
  - d. Prise en charge par WBI de l'affiliation à la police « Responsabilité civile »

### **Procédure de renouvellement**

En principe, la durée de financement maximale accordée par WBI pour la réalisation d'un doctorat est fixée à 3 ans en vertu des pratiques instituées par le Décret universitaire de Bologne sur l'harmonisation de l'Espace européen de l'enseignement supérieur. Dans ce contexte, il incombe au boursier d'introduire auprès de WBI, chaque année, au plus tard le 1<sup>er</sup> mars, une demande de renouvellement sur base d'un formulaire de renouvellement à solliciter à l'adresse suivante : [e.vandelook@wbi.be](mailto:e.vandelook@wbi.be).

Ce formulaire devra comporter les documents et renseignements suivants :

- Description du programme d'études ou de recherche poursuivi ;
- Etat d'avancement des travaux ;
- Durée estimée pour mener à bien ce programme (établissement d'un chronogramme)
- Preuve d'inscription universitaire pour l'année en cours ;

## Rapport de séjour

Au plus tard deux mois après la fin du programme, il est exigé de la part du récipiendaire un rapport qui fera état des conditions de séjour en Belgique (programme effectué, conditions de séjour, suggestions...). Ce document permettra de mettre en lumière les atouts du programme suivi ainsi que les éventuelles faiblesses. Il servira de référence documentaire pour les futurs récipiendaires.

Le rapport devra être visé par le ou les responsable(s) académique(s) de l'Université d'accueil.

Celui-ci sera transmis par WBI à l'ensemble des partenaires scientifiques, académiques et institutionnels concernés par le programme.

## Recueil des anciens lauréats des bourses d'excellence

Le récipiendaire accepte de faire partie du recueil établi par WBI et de tenir celui-ci informé de l'évolution de sa carrière.